

Informations sur la sécurité du produit

Indicateur de niveau pour station-service mobile CEMO DT-Mobil Easy

Fabricant/Personne de contact : CEMO GmbH, In den Backenländern 5, 71384 Weinstadt, Deutschland
e-Mail : kontakt@cemo-group.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 139540, 139539, 139538, 139537, 139536

Instructions de sécurité:

- S'assurer que l'indicateur de niveau est correctement installé avant l'utilisation.
- Utilisation autorisée uniquement pour les applications indiquées dans la description du produit.
- Maintenance, inspection et vérification régulières de l'usure ou des dommages pour éviter les dysfonctionnements et assurer la sécurité pendant le fonctionnement.
- Toujours porter un équipement de protection individuelle et des gants de protection pour éviter tout contact cutané avec les carburants et autres substances.
- En cas de dysfonctionnement connu ou supposé, contacter immédiatement le fabricant.
- Lors de l'utilisation et du montage de l'indicateur de niveau, respecter les instructions de sécurité du fabricant afin d'éviter les accidents.
- Ne pas effectuer de changements ou de modifications sur le produit afin d'éviter tout risque pour la sécurité.
- Ne convient pas à une utilisation pendant le ravitaillement en carburant à proximité de flammes nues ou de sources d'inflammation. Tenir le produit éloigné des sources d'inflammation.
- Évitez de l'utiliser dans des zones où il y a des gaz ou des vapeurs explosifs.
- Nettoyez régulièrement l'indicateur de niveau pour garantir un fonctionnement correct et vérifiez régulièrement que le produit n'est pas endommagé.
- Lisez attentivement le mode d'emploi avant d'utiliser le produit.
- Sécurisez l'indicateur de niveau pendant le fonctionnement et contre tout accès non autorisé afin d'éviter les blessures mécaniques et les risques.
- La manipulation de substances dangereuses exige des précautions particulières.
- En cas de fuite, évitez tout contact avec la peau et n'inhalez pas les vapeurs.
- Éliminer le produit conformément à la législation en vigueur sur les déchets dangereux.
- Veillez à ce que le produit soit rangé de manière appropriée lorsqu'il n'est pas utilisé.